

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 25 Février à 18 heures 30
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 16 Février 2015

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Marie-Laure COLLON, Charly NICOLLE, Vincent COUPEROT, Nicolas LAROCHE, Stevens DAVID, Christian SANSEIGNE, Jérémy VENON

Absents excusés : Olivier BOVE donnant pouvoir à Jérémy VENON

Absents : Romain BONNET,

Secrétaire de séance : COLLOBERT Maryse (secrétaire de mairie)

- Compte-rendu visite des bâtiments de France
- Délibération concernant choix capitale régionale
- Délibération pour la prise en charge des travaux de la rue de la Fontaine
- Point sur les travaux de la salle des fêtes
- Point sur les changements d'horaires de l'éclairage public
- Demande de la commission travaux de la CCPC concernant la voirie
- Demandes de subventions
- Questions diverses (organisation des élections départementales)

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

Compte-rendu des bâtiments de France

Le maire informe les élus de la visite d'une personne des Beaux-Arts de Dijon pour solutionner un problème d'échafaudage et obtenir des subventions pour pouvoir procéder à une étude d'enlèvement de celui-ci.

DELIBERATION N° 01_25/02/2015 : Choix capitale régionale

Visée par la préfecture le :

A la suite de la promulgation de la loi modifiant la carte des régions, le maire a reçu un courrier de Monsieur Guillaume Larrivé, Député de l'Yonne, l'invitant à faire délibérer le conseil municipal afin de faire entendre la voix de la commune et de l'Yonne dans le choix de la nouvelle capitale régionale de Bourgogne Franche-Comté.

Le conseil municipal,

Vu l'article 2 de la loi n° 2015-29 du 16 Janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Considérant qu'au premier janvier 2016 l'Yonne fera partie d'une nouvelle région Bourgogne Franche-Comté réunissant l'actuelle région Bourgogne et l'actuelle région Franche-Comté ;

Considérant qu'en 2015, une capitale régionale provisoire sera désignée par un décret simple du Gouvernement et qu'en 2016 elle sera définitivement fixée par un décret du Gouvernement en Conseil d'Etat après avis du conseil régional ;

Considérant qu'il est nécessaire que le département de l'Yonne s'organise pour pouvoir peser au sein de la nouvelle région de Bourgogne Franche-Comté ;

Considérant que l'Yonne, avec 342 643 habitants, représente 12 % de la population de la nouvelle région qui en compte 2 816 814 ;

Considérant qu'il est impératif que la nouvelle capitale régionale soit Dijon ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Appelle le Gouvernement à choisir Dijon comme capitale de la région Bourgogne Franche-Comté ;

Décide d'adresser la présente délibération au préfet de la région Bourgogne, au préfet de l'Yonne et au président du Conseil Régional de Bourgogne.

DELIBERATION N° 02_25/02/2015 : Convention de Mandat pour une maîtrise d'ouvrage (travaux d'adduction d'eau potable) Prise en charge des travaux rue de la Fontaine

Visée par la préfecture le :

Le Maire procède à la lecture d'une convention de mandat pour une maîtrise d'ouvrage publique concernant les travaux d'adduction d'eau potable « Commune de Fleys » programme 2014/2018 Renforcement « Rue de la Fontaine ».

Le conseil municipal **DECIDE** de déléguer au Syndicat Intercommunal du Tonnerrois la maîtrise d'ouvrage des travaux dont l'enveloppe financière prévisionnelle s'élève à 30.000 € HT et **MANDATE** le maire pour signer cette convention.

Cette opération sera inscrite au budget 2015.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Point sur les travaux de la salle des fêtes

La commission pour la DETR est prévue fin mai, mais les travaux peuvent toutefois commencer. La date de début des travaux est envisagée en avril et l'achèvement fin juillet.

A l'issue des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes, une proposition d'augmenter le prix de la location sera délibérée.

Point sur les changements d'horaires de l'éclairage public

Certains administrés de la commune se plaignent de l'éclairage toute la nuit et sur la sonnerie du clocher de l'église.

Un devis sera demandé pour connaître le coût d'un changement d'horaires pour la sonnerie de l'église (sonnerie à 7 heures au lieu de 6 heures)

En ce qui concerne l'éclairage public, le conseil municipal aimerait attendre un bilan sur un an pour évaluer l'augmentation de la facture annuelle mais informe que nous ne pouvons plus manuellement intervenir sur les horaires et la temporisation de l'éclairage suite au changement du système de réglage (informatique).

Demande de la commission travaux de la CCPC concernant la voirie

Le maire informe que la Communauté de Communes du Pays Chablisien propose des travaux. Le conseil municipal indique qu'ils ont un agent de la communauté des communes qui procède déjà à certains travaux. Nous ne sollicitons pas l'intervention du service travaux de la CCPC.

DELIBERATION N° 03 _25 02 2015 : Demandes de subvention

Visée par la préfecture le :

L'Association « Les routes touristiques de l'Yonne » sollicite la commune pour une demande de subvention de 38 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

VOTE une participation de **38.00 €** à l'association des routes touristiques de l'Yonne.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses :

Un bénéfice de 367.09 € a été dégagé de la vente du Beaujolais nouveau. Cette somme servira pour la réfection du lavoir. Il est décidé de créer une section interne dans l'association « Foyer Rural de Fleys ». Le foyer garde l'argent en attendant.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 25/02/2015

Voir avec la Communauté de Communes pour la création d'un site internet « Commune de Fleys » en prévision de la Saint Vincent. Mr Sanseigne prendra contact avec la présidente de la commission « communication », Marie-José Vaillant.

Le bulletin municipal est en cours d'édition chez ADN. Pour l'année à venir, il serait judicieux de donner les informations et des idées au fur et à mesure pour préparer au mieux le bulletin. Il est évoqué une idée d'ouvrir une page aux enfants.

Organisation des élections départementales des 22 et 29 Mars 2015 :

1^{er} Tour 22 Mars 2015

Horaires	Président	Assesseurs
De 8h00 à 10h30	Xavier Collon	Stéphane Aufrère Nicolas Laroche
De 10h30 à 13h00	Christian Sanseigne	David Stevens Romain Bonnet
De 13h00 à 15h30	Jérémy Venon	Vincent Couperot Olivier Bove
De 15h30 à 18h00	Stéphane Aufrère	Marie-Laure Collon Christian Guyard

2^{ème} Tour 29 Mars 2015

Horaires	Président	Assesseurs
De 8h00 à 10h30	Xavier Collon	Stéphane Aufrère Nicolas Laroche
De 10h30 à 13h00	Christian Sanseigne	David Stevens Romain Bonnet
De 13h00 à 15h30	Jérémy Venon	Vincent Couperot Olivier Bove
De 15h30 à 18h00	Stéphane Aufrère	Marie-Laure Collon Charly Nicolle

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 01 25/02/2015 : Choix capitale régionale

DELIBERATION N° 02 25/02/2015 : Prise en charge des travaux rue de la Fontaine

DELIBERATION N° 03 25/02/2015 : Demandes de subvention

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 20 h 00

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		

Romain	BONNET	Absent	
Olivier	BOVE	Donnant pouvoir à Jérémy VENON	
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID		
Jérémy	VENON		